



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Le 26 mai 2020

E.Leclerc lance la troisième édition des Trophées de l'Innovation E.Leclerc L'appel à candidature est ouvert du 02 juin au 10 juillet 2020

Le Mouvement E.Leclerc organise pour la troisième année consécutive ses Trophées de l'Innovation qui soutiennent et mettent à l'honneur des initiatives qui répondent aux évolutions du commerce, de la société et aux attentes des consommateurs. Les entrepreneurs peuvent envoyer leur candidature du 02 juin au 10 juillet 2020. Toutes les informations sont disponibles sur le site <https://trophees-innovation.leclerc>.

Soutenir les initiatives positives du commerce de demain

L'évolution des modes de consommation et usages des Français impacte fortement les attentes des clients, les métiers, les expériences proposées et les relations avec les partenaires. La pandémie de Covid-19 a renforcé ces évolutions, a fait naître de nouveaux besoins et de nouvelles pratiques. Surtout, plus que jamais, en cette période, les start-up, les entrepreneurs qui innovent, ont besoin de soutien. Les Trophées de l'Innovation E.Leclerc s'adressent à tous les entrepreneurs (TPE, PME, Start-up...) répondant à ces mutations et portant des initiatives innovantes et utiles au quotidien.

Chaque candidat pourra adresser son dossier de candidature dans une des trois catégories du concours :

- ✓ **Le Trophée « Innovation expérientielle »** : Une innovation qui propose une meilleure/nouvelle expérience de consommation.
Exemples : expériences d'achat sans contact (paiement, scan & go...), parcours inclusifs pour tous les publics, gestion innovante des mesures de distanciation, personnalisation des expériences sur l'ensemble des canaux, nouveaux services...
- ✓ **Le Trophée « Innovation métier »** : Une innovation qui facilite et transforme le métier de commerçant.
Exemples : prédiction optimale des ventes et des commandes, optimisation des flux logistiques (livraison, stockage, retours, suivi précis des flux produits et clients en magasin, personnalisation et réactivité de la communication client, fidélisation et bien-être des collaborateurs...)
- ✓ **Le Trophée « Innovation responsable »** : Une innovation porteuse de sens qui vise à réduire l'impact de nos activités sur l'environnement.
Exemples : développement des circuits courts, développement des communautés et services d'entraide autour des magasins, valorisation des produits en fin de vie, recyclage, réduction des emballages et alternatives au plastique, développement de l'accès à la culture et au numérique...

Les lauréats bénéficieront d'une récompense de 15 000 euros pour développer ou tester leur projet, ainsi que d'une campagne digitale valorisant leur idée. Ils auront également accès à un accompagnement du Lab Innovation* de E.Leclerc pour tester et faire connaître leur solution au sein de l'enseigne.

**Pour se renseigner et déposer sa candidature
en ligne**

Rendez-vous sur <https://trophees-innovation.leclerc>

Du 02 juin au 10 juillet 2020

Pour toute question en amont de la soumission :
innovation-e.leclerc@agencebabel.com

L'innovation, au cœur du développement de E.Leclerc

L'histoire de E.Leclerc commence par une innovation majeure : un nouveau modèle de distribution permettant de proposer des produits de consommation courante au meilleur prix.

Depuis sa création en 1949, le combat du Mouvement s'appuie sur une volonté d'accessibilité pour tous les consommateurs. Une promesse autant qu'un engagement qui anime les adhérents E.Leclerc**, chefs d'entreprises indépendants n'ayant cessé d'imaginer des services et des initiatives qui ont, depuis, changé le visage du commerce.

Lancement des sacs de caisse réutilisables dès 1996 (vingt ans avant qu'un décret interdise enfin les sacs en plastique à usage unique dans l'ensemble des enseignes françaises), accès au service consommateur pour les sourds et malentendants depuis 2013, invention du "drive piéton" en 2017 qui se matérialise aujourd'hui dans l'enseigne avec le concept de E.Leclerc Relais. Toutes ces innovations qui ont changé le visage de la consommation sont signées E.Leclerc.

Les modes de vie et les attentes des consommateurs évoluent. Pour y répondre, le Mouvement E.Leclerc et ses adhérents** travaillent au quotidien avec des entreprises innovantes pour proposer des solutions adaptées, réinventer l'impact sur notre écosystème, faire évoluer leurs métiers et proposer de nouvelles expériences à leurs clients. Les Trophées de l'Innovation E.Leclerc ont vocation à soutenir les acteurs du commerce de demain tout en permettant à l'enseigne d'enrichir son écosystème entrepreneurial et de faciliter l'émergence de projets nouveaux.

*Le Lab est l'équipe dédiée à l'innovation au sein du Mouvement E.Leclerc. Son rôle est de soutenir la dynamique d'innovation et d'accélérer la conduite de projets innovants.

**Propriétaires de magasins E.Leclerc

À PROPOS DU MOUVEMENT E.LECLERC :

Avec 721 magasins et 542 adhérents en France, E.Leclerc est leader de la distribution en France. Les adhérents du Mouvement E.Leclerc, entrepreneurs indépendants, partagent une même mission : permettre à chacun de vivre mieux en dépensant moins, grâce à des initiatives innovantes et responsables, en pratiquant les prix les plus bas à qualité comparable. E.Leclerc se mobilise au niveau national aux côtés de la Fondation Recherche Alzheimer et pour la Ligue contre le cancer. Les adhérents du Mouvement E.Leclerc soutiennent également plus de 9 000 associations (sportives, solidaires, culturelles...) au niveau local.

Contact presse

Service de presse E. Leclerc

01 80 18 18 10

e.leclerc@agencebabel.com